

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 20 avril 2021 à 18h30, à huis clos selon le décret # 2021-24.

PRÉSENTS :

- M. Marc Richard, maire
- M. Éric Friolet, conseiller district #1
- M. Yves Rossignol, conseiller district #2

Mme Éliane Champigny, conseillère district #3

- M. Tony Côté, conseiller district #4
- M. Dave Simard, conseiller district #5
- M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT:

Madame Kathy Fortin, secrétaire-trésorière adjointe

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18:30, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6851-2021

Il est proposé par M. Christian Desgagnés, conseiller, appuyé par M. Yves Rossignol, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

4. Affaires nouvelles

- 4.1 Corporation résidence le Pionnier Demande de subvention
- 1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum
- 2. Administration
- 2.1 Constatation de l'avis de convocation
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Résolutions
- 3.1 Lot 4 684 635 du cadastre du Québec Autorisation de vente entre madame Laetitia Thibeault et monsieur Philippe St-Pierre à madame Madeleine Lajoie
- 4. Affaires nouvelles
- 5. Période de questions
- 6. Levée de l'assemblée



3. RÉSOLUTIONS

3.1 LOT 4 684 635 DU CADASTRE DU QUÉBEC - AUTORISATION DE VENTE ENTRE MADAME LAETITIA THIBEAULT ET MONSIEUR PHILIPPE ST-PIERRE À MADAME MADELEINE LAJOIE

6852-2021

Le conseiller, monsieur Éric Friolet dénonce son intérêt dans le présent dossier.

Considérant que la municipalité d'Hébertville a vendu le lot 4 684 635 du cadastre du Québec dont elle était propriétaire;

Considérant que le terrain a été vendu le 18 juin 2020 à madame Laetitia Thibeault et monsieur Philippe St-Pierre;

Considérant que le contrat contenait une disposition pour un délai de construction de deux ans et que celui-ci arrive à échéance en juin 2022;

Considérant que la nouvelle propriétaire, madame Madeleine Lajoie, souhaite vendre sa résidence avant la construction;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la vente du lot 4 684 635 du cadastre du Québec entre les anciens propriétaires, madame Laetitia Thibeault et monsieur Philippe St-Pierre et madame Madeleine Lajoie et que le délai de construction soit remis au 30 avril 2023.

9. AFFAIRES NOUVELLES

4.1 CORPORATION RÉSIDENCE LE PIONNIER - DEMANDE DE SUBVENTION

6853-2021

Considérant la demande d'aide financière de 5 000 \$ de la Corporation Résidence le Pionnier d'Hébertville;

Considérant les nouvelles obligations financières de la Corporation Résidence le Pionnier qui désorganisent leurs prévisions budgétaires;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer la somme de 5 000 \$ à la Corporation Résidence le Pionnier d'Hébertville afin de pallier au manque à gagner de leurs prévisions budgétaires 2021-2022.

Que cette somme de 5 000 \$ soit puisée à même le surplus accumulé non affecté de la Municipalité.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Yves Rossignol, conseiller propose de lever l'assemblée, à 18h34.

MARC RICHARD MAIRF	
IVIAIRE	
KATHY FORTIN	
	ÉSORIÈRE ADJOINTE